

Vers la fin du soutien régional à la filière du livre et de la lecture en Pays de la Loire ?

Tout un écosystème est en danger, et la disparition programmée d'un maillage régional agissant au plus près des populations.

L'écosystème du livre ligérien, c'est une dynamique forte participant au rayonnement de la région : une centaine de librairies indépendantes, tout autant de maisons d'édition œuvrant pour la biodiversité, des festivals littéraires accessibles à toutes et tous, des lieux de résidence et structures de diffusion accueillant des artistes-auteur·ices venu·es des Pays de la Loire comme de l'international. Des emplois, des actrices et des acteurs économiques en interdépendance.

Mais depuis la semaine dernière, les annonces aux professionnel·les de la filière du livre et de la lecture se succèdent. Les décisions sont annoncées par téléphone aux responsables de structures, une à une : **coupes drastiques en 2025 suivi d'un arrêt total en 2026, ou arrêt immédiat dès 2025.** D'autres structures sont dans l'attente d'informations officielles. Nous avons ainsi appris le désengagement de la Région Pays de la Loire de structures uniques en leur genre comme la Maison Julien Gracq, la Revue 303 ou encore la Maison de la Poésie à Nantes.

C'est en considérant ces décisions comme un ensemble que l'on peut prendre la mesure de l'ampleur du choc : après des années de travail, d'investissement et de soutien pour accompagner la structuration et la professionnalisation de la filière du livre dans le cadre de ses politiques culturelles, **la Région Pays de la Loire interrompt son soutien brutalement, sans aucune forme de concertation - mettant en grande difficulté les structures et acteurs concernés et ruinant soudain des années de coopération, d'investissement pour la consolidation de la filière du livre.**

Cette décision, si elle est confirmée par le vote du budget régional les 19 et 20 décembre prochain, aura des **conséquences lourdes sur l'offre culturelle offerte aux habitants, sur l'emploi, la situation socio-économique des artistes-auteur·ices et des indépendant·es, sur la création et la diffusion de pluralité d'idées.**

Première liste de structures touchées (au 29 novembre 2024)

Maison Julien Gracq (Mauges-sur-Loire) : - 84 000 €	Association la Turmelière (Orée d'Anjou) : -20 000 €
Maison de la Poésie (Nantes) : - 59 000 €	Médiathèque la Bulle (Mazé-Milon) : -18 000 €
Editions 303 (Nantes) : -160 000 €	Lecture en Tête (Laval) : -37 000 €
Bibliothèque anglophone (Angers) : - 9000 €	Kiosque - Croq les mots (Mayenne) : -15 000 €
Maison internationale des écritures et des littératures (Angers) : -4500 €	

Associations professionnelles

Mobilis (Pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire) : -111 250 €	Coll.LIBRIS (Association des éditeurs en Pays de la Loire) : -28 500 €
ALIP (Association des librairies indépendantes en Pays de la Loire) : -32 200 €	

Communiqué de presse

Filière du livre en Pays de la Loire

Vie économique : soutien aux maisons d'édition et librairies

Le maintien des aides de la Région Pays de la Loire à la vie économique des maisons d'édition et des librairies n'a pas été confirmé ; il est à craindre qu'elles soient également supprimées dès 2025.

Ces soutiens sont pourtant nécessaires à l'investissement des librairies indépendantes et contribuent au maintien de ce commerce à la rentabilité très faible (1%). Ils concernent l'aide à la création ou à la reprise de librairie, l'aide à la réalisation de travaux et à l'investissement dans du mobilier ou du matériel informatique nécessaire à leur activité. Ils permettent aussi aux librairies de financer un programme de rencontres d'auteur·ices, d'ateliers, de conférences dans leur boutique et en accès libre pour le public, participant ainsi à dynamiser l'offre culturelle des territoires de la région. S'appuyant sur un maillage territorial fin, les librairies indépendantes s'engagent pour un accueil de qualité avec des conseils personnalisés, la défense du prix unique du livre et le soutien à la création éditoriale.

Pour les maisons d'édition, les soutiens régionaux permettent de financer le lancement de nouvelles collections, de soutenir les revues indépendantes, la participation à des grands événements à l'échelle nationale ou internationale, ou l'aide à l'investissement. Dans un contexte de concentration éditoriale très forte (les douze premières maisons d'édition représentent 87 % du marché), les maisons d'édition indépendantes ligériennes réalisent un travail précieux pour donner à lire, faire découvrir d'autres voix et assurer la pluralité d'idées. À un moment où jamais la création régionale n'a été aussi inventive et variée, la Région s'apprête à couper la totalité de ses subventions - or l'appauvrissement de propositions artistiques entraînerait aussi une baisse d'attractivité pour le territoire.

Aurélie Guitton, directrice des Éditions 303 témoigne : « *La subvention de la région représente 40% à 60% du budget de 303 selon les années. La supprimer ça revient à mettre en péril la revue bien sûr mais aussi quantité de collaborateurs dont beaucoup de travailleurs indépendants, je pense aux auteurs, écrivains, photographes, illustrateurs, mais aussi correcteurs, photographeurs, graphistes, ça met en péril des collaborations initiées depuis ces dernières années avec des acteurs du territoire.* »

Filière du livre en Pays de la Loire en quelques chiffres

Plus de 100 librairies & plus 120 maisons d'édition en Pays de la Loire (soit plus de 570 salarié.es)

Des milliers de rencontres et d'événements d'auteurs chaque année (librairies, bibliothèques, festivals, lycées, collèges, EHPAD, centres pénitentiaires, hôpitaux, ESAT, structures sociales et médico-sociales, etc.)

Plus de 100 festivals littéraires et salons du livre chaque année

Une vingtaine de résidences littéraires

Plus de 1000 bibliothèques territoriales

13 500 artistes-auteur·ices (toutes filières confondues) sur les Pays de la Loire

Communiqué de presse

Filière du livre en Pays de la Loire

Vie littéraire, festivals et événements en région Pays de la Loire : vers un appauvrissement de l'offre

Après parfois plus de vingt ans de partenariat, la Région Pays de la Loire annonce son désengagement total et immédiat – dès 2025 – aux festivals, résidences et salons du livre ligériens. C'est un coup dur pour les organisateur·ices, et des impacts en cascade : annulation d'événements, baisse d'activités pour les prestataires (ex. : restaurateurs, hôteliers), les indépendants (ex. : modérateur·ices, graphistes, imprimeurs), et des impacts auprès des publics, avec autant de rencontres, ateliers en moins – notamment avec des scolaires, mais aussi en EHPAD, établissements spécialisés... Les festivals sont le plus souvent organisés en cofinancement avec d'autres partenaires publics, mais le désengagement de l'un peut avoir un effet domino sur les autres, qui ne pourront pas compenser le retrait de la Région.

Anne-Sophie Denou, Chargée de programmation et coordinatrice de projets à Lecture en tête, témoigne à propos du Festival du premier roman et des littératures contemporaines à Laval : « *On n'a de cesse de se réinventer dans un secteur culturel très fluctuant. Pendant le covid, on s'est d'ailleurs beaucoup réinventés. Mais de là à couper les subventions sans préavis... La situation est intenable. Il va nécessairement y avoir de la casse.* »

Magali Brazil, directrice de la Maison de la Poésie de Nantes : « *La Région nous demande de réinventer notre modèle économique, ce qui entre en contradiction avec notre attachement à l'accessibilité de tous les publics, notamment les étudiants et les plus démunis, à nos événements littéraires : la plupart des festivals littéraires et rencontres avec les auteur·es sont gratuits dans ce souci de démocratisation et de soutien aux librairies indépendantes partenaires et présentes pour la vente publique des livres des auteur·es.* »

Précarisation des artistes-auteur·ices et des indépendant·es

« *La région sera-t-elle toujours attractive pour les artistes ? Notre association œuvre au rayonnement national et jusqu'aux pays limitrophes de la scène locale, avec notamment la création d'une fédération nationale des festivals de bande dessinée. Ce travail, amorcé il y a près de dix ans, permet de nombreuses interactions et l'ouverture de cette scène aux acteur·trices extérieur·es* », s'inquiète Thomas Brochard, auteur et coordinateur à Maison Fumetti (Nantes).

La rémunération des artistes-auteur·ices est constituée des revenus versés par les maisons d'édition au titre de ventes de livres, mais aussi de leurs activités annexes liées à leur travail d'écriture – des « *revenus accessoires* » en hausse continue en compensation à la baisse continue des revenus directement liés à la vente de livres. Les écrivain·es, traducteur·ices, illustrateur·ices vont subir par ricochet – mais de plein fouet – les moyens réduits aux structures, la baisse des contributions aux revues indépendantes, les baisses d'activité des festivals, l'annulation des rencontres, des ateliers d'écriture et des résidences. Et cela s'appliquera aux auteur·ices bien au-delà de notre seule région, si l'on comptabilise tous les auteur·ices invité·es sur notre territoire régional chaque année.

Communiqué de presse

Filière du livre en Pays de la Loire

Il en ira de même pour les indépendant·es, entrepreneur·es culturel·les souvent en pluri-activité, mettant leurs savoir-faire au service des projets (programmation artistique, modération, graphisme...), dont la baisse ou la cessation des activités ne seront pas aussi visibles que les licenciements économiques qui se profilent dans les structures fonctionnant avec des équipes salariées, mais seront tout aussi tangibles - reconversions professionnelles, redéploiement des activités vers d'autres régions, fragilisation.

« Vous écrivez pour gagner en liberté, ouvrir des horizons, courir à toute berzingue dans la prairie du monde et vous voilà enfermé dans un projet régional du moins disant, où les expériences vivantes d'écriture et de lecture avec les habitant·s vont devenir plus rare : c'est la capacité à créer de l'imaginaire collectif - du commun - qui est attaquée. Quid de l'ambition de favoriser l'expression de subjectivités multiples et l'émergence de l'inattendu ? Pour reprendre Robert Filliou, l'art, c'est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art. » écrit Joël Kérouanton, écrivain et directeur artistique du projet *Écrire dans la ville*, accompagné par la coopérative culturelle Oz.

Bibliothèques : coup de frein sur les partenariats

Les bibliothèques publiques sont également concernées par cette situation inédite. Le soutien à la programmation culturelle, l'aide à l'acquisition et à la restauration de documents patrimoniaux dans une région où les trésors du patrimoine écrit sont nombreux sont des contributions nécessaires sans laquelle les collectivités seules ne peuvent faire face.

Depuis 2012, par exemple, la médiathèque la Bulle (Mazé-Milon, 49) est pôle ressource régional Bande-dessinée, mettant à disposition des habitant·es et des professionnel·les une programmation 9^{ème} art de grande qualité : résidences d'artistes, artothèque, fonds de conservation, festival, organisation de journées professionnelles, publication d'un magazine. Le soutien régional s'arrête de manière abrupte en 2025.

Sans moyens dédiés, le pôle ressource est menacé : *« C'est l'essence même de notre projet qui doit être repensé, indique Marie Lenoir, la directrice de la Bulle. Beaucoup de questions se posent : quid de nos nombreux partenariats, des engagements pris auprès des artistes et intervenants pour 2025, de l'avenir de notre spécialité BD ? Dans le contexte actuel, une commune rurale comme Mazé-Milon (5800 habitants) n'a pas les moyens de financer seule l'entièreté du projet. La baisse des moyens alloués aura inévitablement un impact auprès des artistes que nous ne serons plus en mesure de soutenir. Les habitants et les professionnels du livre doivent s'attendre également à un bouleversement de notre offre dès le début de l'année. »*

Le milieu rural va être, de fait, très affecté, par la diminution prévisible de l'action culturelle financée en grande partie par la Région, en lien avec des festivals ou des dispositifs.

Communiqué de presse

Filière du livre en Pays de la Loire

Menace sur les associations professionnelles du livre

Le Coll.LIBRIS, l'ALIP et Mobilis sont des structures engagées auprès des professionnel·les, soutenues dans leur fonctionnement par la DRAC Pays de la Loire et la Région Pays de la Loire. Depuis plus de dix ans, elles œuvrent ensemble à la professionnalisation, l'accompagnement et la mise en réseau des actrices et acteurs, en offrant des outils partagés (annuaires, catalogues, plateforme de réservation en ligne des livres), en organisant des formations et des journées professionnelles et en valorisant la création ligérienne dans toute sa diversité, dans un esprit de coopération.

La semaine dernière, la Région Pays de la Loire a informé les associations professionnelles régionales du livre de son désengagement.

Coll.LIBRIS - Collectif des éditeurs indépendants en Pays de la Loire : après 12 années de soutien, retrait complet dès 2025 du soutien financier, représentant 59% de son budget de fonctionnement en 2024.

ALIP : Association des librairies de Pays de la Loire : après 12 années de soutien, retrait complet dès 2025 du soutien financier, représentant 46% de son budget de fonctionnement et de ses actions.

Mobilis, pôle régional de coopération des actrices et acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire : après 10 années de soutien financier, baisse de 50% en 2025, désengagement en 2026. Le soutien de la Région Pays de la Loire représente 75% de son budget de fonctionnement.

Ces arbitrages mettent en péril le fonctionnement et le maintien de ces associations, qui salarient 7 personnes au total, dont les emplois sont directement menacés.

Si elles sont votées, les baisses drastiques, voire les arrêts abrupts de soutiens financiers du Conseil Régional des Pays de la Loire au secteur culturel à partir de 2025, menés sans concertation avec les personnes concernées, vont avoir un effet domino sur l'ensemble de la filière du livre, et, plus largement, sur l'économie générale de la Région. Pour Adèle Spieser, directrice de Mobilis, « *Baisses d'activité, plans sociaux, précarisation des actrices et acteurs, assèchement éditorial et littéraire sont à craindre, entre autres impacts* ».

Nous appelons à une mobilisation des habitant·es, des élu·es, de l'État et des collectivités territoriales pour maintenir et sauvegarder la filière du livre en Pays de la Loire. L'écosystème du livre et de la lecture, tout comme les autres secteurs culturels, et ceux du sport, de l'égalité femmes-hommes, de la vie associative, des solidarités, nécessitent plus que jamais écoute, engagement et soutien de l'ensemble des partenaires publics.

Communiqué de presse

Filière du livre en Pays de la Loire

Ce communiqué est co-signé par

Mobilis, pôle régional de coopération des actrices et acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire / **Coll.LIBRIS**, Collectif des éditeurs indépendants / **ALIP**, Association des librairies indépendantes en Pays de la Loire / **ABF**, Association des Bibliothécaires de France / **ABD**, Association des bibliothécaires départementaux / **Maison Fumetti** / **Éditions 303** / **Maison de la Poésie** / **Lecture en tête - Anne-Sophie Denou, Alexia Lemoine, Priscilla Lemarié** (professionnelles) et le Conseil d'Administration de l'association / **Yves Guilloux**, président de Mobilis / **Cathie Barreau**, écrivaine / **Sébastien Vassant**, auteur, illustrateur / **Eloïse Guénéguès**, responsable du Pôle littérature du Grand R / **Mikaël Pengam**, bibliothécaire au Musée d'arts de Nantes / **Emmanuelle Morice**, responsable du Service Culture/Publics empêchés de la Ligue de l'Enseignement des Pays de la Loire / **Joël Kérouanton**, écrivain et directeur artistique du projet Écrire dans la ville, accompagné par la coopérative culturelle Oz / **Michel Cocotier**, Conseiller municipal à la Ville de Nantes, délégué charge du spectacle vivant et des arts de la rue, de la lecture publique, du développement des pratiques artistiques en milieu scolaire et universitaire / **Adèle Spieser**, directrice de Mobilis / **Olivier Petit** (éditeur, Petit à Petit) / **Thierry Bodin-Hullin** (éditeur, L'Œil ébloui) / **Marion Craheix** (éditrice, Aldeia) / **Frédéric Fourreau** (éditeur, Patayo) / **Anaïs Goldemberg** (éditrice et libraire, Le Lumignon) / **Marc Jacquet** (éditeur, Bateau vert et blanc) / **Albert De Pétigny** (éditeur, Pourpenser) / **Benjamin Reverdy, Clément Le Priol, Thierry Fétiveau** (éditeurs, Bouclard) / **Sandra Todorovic** (éditrice, ZTL) / **Sébastien Pitault** (Librairie Lhériaux- 49) / **Clémentine Baranger** (Librairie Au chat lent- 85) / **Katia Leduc** (Librairie L'Embarcadère- 44) / Emma Laroche (Librairie Jeux Bouquine - 53) / **Carole Dolcini** (Librairie La petite gare- 44) / **Catherine Gautier** (Librairie Lajarrige- Librairies de la Baie- 44) / **Amandine Guichon** (Librairie L'Odysée- 44) / **Christel Rafstedt** (Le Livre dans la Théière- 85) / **Marie Voisin** (Le renard qui lit- 49) / **Alain Girard-Daudon**, président de la Maison de la Poésie / **Alain Anglaret**, vice-président de la Maison de la Poésie / **Yves Arcaix**, trésorier de la Maison de la Poésie / **Jeanne Moineau**, secrétaire de la Maison de la Poésie / **Alain Merlet** : vice-secrétaire, de la Maison de la Poésie / **Magali Brazil**, directrice de la Maison de la Poésie / **Jérémy Fabre**, directeur de la Maison Julien Gracq / **Charlotte Desmousseaux** (librairie La Vie devant soi - 44) / **Yann Marchand**, conservateur général des bibliothèques / **Adrien Thiot-Rader**, membre du CA Maison Fumetti / **Emmanuelle Roy Gagnon** (Libraire, membre du CA de Maison Fumetti, Aladin) / **Laurent Golfier** (Libraire, membre du CA de Maison Fumetti, Aladin) / **Marion Lesterpt** (Libraire, membre du CA de Maison Fumetti, Aladin) / **Daniel Bourrion**, Conservateur des bibliothèques & écrivain / **Perrine Savina Clabecq**, lectrice / **Guénaél Boutouillet**, animateur et programmateur littéraire / **Marine Vaslin**, traductrice / **Tanitoc**, auteur / **Cécile Aupiais**, Chargée de mission de la fonction publique / **Gauthier Morax**, directeur de Plateforme Culture / **Sophie Goron**, bibliothécaire / **Cécile El Mehdi**, lectrice / **Alain Duperrier**, conservateur de bibliothèque / **Anne Guillou**, bibliothécaire Ville de Thionville / **Agnès Thibault**, chargée de mission FILL, fédération interrégionale du livre et de la lecture / **Ariane Hugues**, illustratrice et autrice de bande dessinée / **Amélie Muller**, chargée de relations éditeurs-libraires indépendante / **Angéla Léry et Sarah Hamon**, co-fondatrices et éditrices Éditions la cabane bleue / **Céline Telliez**, enseignante-chercheuse (IUT de Lille) et consultante en édition / **Catherine Gaborit**, ancienne libraire / **Hervé Tanquerelle**, auteur de bande dessinée / **Marc Nagels**, Éditions des Terres du Couchant / **Martin Hamon**, lecteur, bibliothécaire-adjoint (49) / **Aurélia Ringard**, autrice, animatrice d'ateliers d'écriture /

Communiqué de presse

Filière du livre en Pays de la Loire

Bernard Rajalu / **Sophie G.Lucas**, autrice / **Jennifer Heuzé**, médiatrice culturelle, Cezam Pays de la Loire / **Dominique Cronier**, Editrice Plum magazine / **Rose-Marie Legendre**, Bibliothécaire / **Aline Guérin**, Association Toile d'éveil / **Sébastien Ménard**, auteur / **Sabrina Abadja**, relieure et restauratrice de documents / **Claudine Layre**, traductrice / **Sandrine Roudaut**, Cofondatrice des Editions La Mer Salée / **François Ledent**, lecteur-correcteur, Cowan – scop Oz / **Armelle Pain**, éditrice, cofondatrice de WARM (85) / **Cécile Charonnat**, responsable licence parcours librairie UCO Laval / **Patrick Cahuzac**, Librairie Le livre à venir, Saumur / **Christian Bulting**, auteur / **Marie Pinel**, enseignante-chercheuse Nantes université / **François Annicke**, AR2L Hauts-de-France / **Philippe Mathé**, directeur artistique du BiblioThéâtre / **Melenn Kerhoas**, traductrice / **Fabienne Martineau**, médiatrice littéraire - Comédienne Conteuse - Cie Aliore - Coopérative Oz / **Patrice Lumeau**, poète, biographe, artiste auteur / **Céline Bénabès**, directrice associative / **Agnès Morice**, bénévole en médiathèque / **Marylou Couvreur**, comédienne, directrice de compagnie / **Sophie Quetteville**, animatrice littéraire / **Henri Landré**, médiateur du livre et producteur radio (Jet fm) / **Julie Saint-Ouen**, chargée de projet livre et lecture - CCEG - salon du livre jeunesse en Erdre & Gesvres / **Jean-Pierre Sautreau**, écrivain / **Evelyne Dupré**, réalisatrice d'ateliers d'écriture - RELIEF Cholet / **Marine Vaslin**, traductrice / **Lisa Bienvenu**, libraire à la librairie Hab Galerie et médiatrice / **Olivier Ertzscheid**, enseignant-chercheur / **Guillaume Bariou**, metteur en scène / **Baladine Claus**, responsable de la Médiathèque des Sorinières / **Julie Evain**, responsable billetterie Le Grand R / **Christelle Capo-Chichi**, médiatrice du livre, enseignante / **Monique Landré-Gauvrit**, bibliothécaire / Karim Si-Tayeb, libraire et gérant de la Librairie Ludique PORTAILS / **Damien Robin**, auteur / Florence Pizagou-Logerie, bibliothécaire / **Maëlys Neto**, bibliothécaire / **Alice Letapissier**, bibliothécaire / **Morgane Saysana**, traductrice littéraire, interprète de conférence / **Thierry Dupont**, bibliothécaire / **Lynda Briend**, bibliothécaire / **Maud Chasseloup**, bibliothécaire / **Delphine Henry**, déléguée générale de la Fill / **Barbara Coffy**, éditrice / **Maud Civel**, coordinatrice / **Camille Pollas**, éditeur / **Emilie Micou**, lectrice / **Olivier Josso Hamel**, auteur de bande dessinée, enseignant artistique / **Emmanuel Varlet**, chargé de mission création & Vie littéraire Occitanie / **Nathalie Bourgès**, formatrice et correctrice, coopérative Oz / **Emmanuèle Gabrièle**, membre du bureau collégial de l'Arbre à plumes et médiatrice artistique / **Glawdys Sauvaget**, animation d'ateliers d'écriture - Les Mots Valises, chez Oz- Coopérative / **Louise Perrin**, chargée de mission vie littéraire - Interbibly / **Thierry Clément** / **Myrto Andrianakou**, chargée de mission éducation artistique et culturelle au Grand R / **Géraldine Faivre**, cheffe de projet/Agence livre & lecture Bourgogne-Franche-Comté / **Fanny Gauvin**, éditrice indépendante / **Cindy Mahout**, chargée de mission Création littéraire Normandie / **Marion Clamens**, directrice de l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté et coprésidente de la Fill / **Marion Colin**, chargée de mission Création et vie littéraire Nouvelle-Aquitaine / **Aimée Ardouin**, Chalet Mauriac, ALCA Nouvelle-Aquitaine / **Benoît Albert**, Président Librairies Complices de Nantes et libraire Librairie La Géothèque à Nantes / **Loane Serenne**, éditrice freelance / **Emilie Duval**, chargée d'accompagnement Oz / **Pauline Bruley**, enseignante-chercheuse / **Clara Da Silva**, gérante de la librairie Maison Marguerite / **Nicolas Bigaillon**, chargé de mission Vie littéraire - Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté / **Cécile Duteil**, Chargée de mission - ALCA Nouvelle-Aquitaine / **Pascal Vimenet**, auteur, chercheur spécialisé cinéma d'animation, directeur de collection spécialisée L'Harmattan / **Cindy Le Guen**, bibliothécaire / **Marine Suire**, graphiste-illustratrice et maquettiste chez Oz coopérative / **Caroline Aubert**,

Communiqué de presse

Filière du livre en Pays de la Loire

bibliothécaire, chargée d'actions culturelles / **Evelyne Sejour**, auteure / **Bertrand Coudreau**, biographe, président des Auteurs du Maine et du Loir / **Paul Cosquer**, président Gephyre éditions / **Audrey Maillard-Nicolas**, responsable du réseau CCN La bibliothèque de 7 lieux / **Corelia Pinault**, responsable pédagogique Design textile / **Gaëlle Péquériau**, professeure documentaliste au collège d'Avrillé (49) / **Bruno Deniel-Laurent**, auteur et réalisateur / **Véronique Letournou**, bibliothécaire BU Le Mans / **Pascal Thibault**, directeur médiathèque municipale / **Coraline Passet**, diffusion et podcast Dlivrable, **Anne Boureau**, co-fondatrice de Formats - résidence d'artistes / **Solène Bouton**, Chargée d'information FILL / **Pascale Ruffel**, auteure / **Karine Boitel**, trésorière de l'association ImaJn'ère, vendeuse en bouquinerie / **Sonia Mourlan**, Directrice adjointe BU Nantes / **Julie Raulet**, La Hulotte - Lectrice publique / **Aline Mothé**, présidente de la Réunion des livres / **Michael Fioriu**, salarié / **Sophie Noël**, directrice / **Lauren Denize**, responsable réseau des bibliothèques du Pays de Mortagne / **Bénédicte Guillou**, responsable de l'action culturelle - Médiathèque de Saint-Nazaire / **Soraya Sanhaji**, éclairagiste / **Cécile Quintin**, directrice Lettres du monde / **Armelle Kervarec**, bibliothécaire / **Betty Fais-Michelin**, bibliothèque universitaire du Mans / **Christophe Cassiau-Haurie**, Président d'Interbibly - Grand Est / **Anne Meyer**, bibliothécaire.

Contact presse : adele.spieser@mobilis-paysdelaloire.fr / **06 40 77 95 26**

Adèle Spieser, directrice de Mobilis, Pôle régional de coopération des actrices et acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire

Plus d'informations : <https://www.mobilis-paysdelaloire.fr/culture-en-crise>